

ENTRETIEN

Marc El Nouchi : « Notre fonds dédié aux petites communautés est un soutien moral et financier »

AJ La Fondation pour la Mémoire de la Shoah (FMS) administre un fonds spécial de soutien aux petites communautés de province présidé par Marc El Nouchi dont l'aide est très précieuse pour faire rayonner le judaïsme au plan local.



contribué historiquement à l'édification et à la prospérité du judaïsme français et qui font rayonner la culture juive. Ces communautés sont aussi l'endroit d'un dialogue interreligieux fécond. En ce sens, les aider, c'est aussi contribuer à lutter localement contre l'antisémitisme.

Qui est éligible à ce fonds et quelles sont ses modalités d'attribution ?

M.E.N. : Toutes les petites communautés de province et de la grande couronne d'Île-de-France, quelle que soit leur obédience au sein du judaïsme français, sont éligibles à ce fonds. En sont exclues les communautés juives de Paris et de sa proche banlieue, de Marseille, de Lyon, de Strasbourg, de Nice, de Toulouse et de Bordeaux. Outre la

justification technique et financière du projet, le critère principal d'attribution est que le centre communautaire concerné soit ouvert au moins une fois par semaine et qu'il porte un projet de vie l'inscrivant résolument dans la durée, à travers notamment ses offices religieux réguliers, ses activités culturelles et son insertion dans la vie de la cité. C'est la raison pour laquelle seules les dépenses d'équipement sont éligibles, ces communautés devant être en mesure de faire face elles-mêmes à leurs dépenses de fonctionnement. Les communautés intéressées doivent répondre à un appel à projets sur la base d'une fiche de projet que l'on peut trouver sur le site de la FMS*. Une commission composée de représentants des deux fondations précitées et de la communauté juive dans toute sa diversité ainsi que de spécialistes des questions immobilières statue sur les projets. À ce jour, aucun projet remplissant les conditions précitées n'a été écarté.

Depuis la création du fonds, combien de communautés ont-elles été aidées ?

M.E.N. : Il a aidé une quinzaine de communautés à financer des projets très divers, le plus souvent dans un contexte d'urgence : réfection d'une cour (Tours, Nantes), mise aux normes et sécurisation des installations électriques (Montpellier, Clermont-Ferrand, Allauch, Caen), élévateurs ou autres équipements en faveur de personnes à mobilité réduite (La Rochelle, Nancy), rénovation de toiture (Lunéville), remise en état d'une salle de conférence (Grenoble), rénovation d'une cuisine (Annemasse), remplacement de la chaufferie (Belfort)... ■

*Pour déposer une demande :
Isabelle Cohen : icohen@fondationshoah.org
Lena Talvy : ltalvy@fondationshoah.org
Fondationshoah.org (onglet soutien aux petites communautés juives)

UNE SOLIDARITÉ À L'ÉGARD DES VALEUREUX BÉNÉVOLES DES COMMUNAUTÉS DE PROVINCE

Roger Tordjman Président de la communauté de Montpellier

« Financer des projets qui sinon, n'existeraient pas »

« Je suis abonné à Actualité Juive et c'est à la lecture d'un article que j'ai pris connaissance de l'existence de ce fonds dédié aux petites communautés. Pour monter le dossier, cela m'a demandé un peu de temps et d'énergie. Il s'agit d'une procédure rigoureuse - il faut bien documenter et justifier sa demande - mais nécessaire pour obtenir un soutien

financier permettant de mettre en œuvre des projets qui n'existeraient pas sinon. Dans notre cas, nous avons obtenu deux financements pour la mise aux normes des installations électriques d'un de nos locaux et pour la création de l'accès PMR/Handicapés de notre synagogue. Je suis vraiment content de la relation qui s'est nouée avec la FMS ».

Charles Kammoun Président de la communauté de La Rochelle

« Il faut remettre un dossier bien ficelé »

« Le local qui nous tenait lieu de synagogue, sous la présidence de mon père, ne présentait pas toutes les garanties en matière de sécurité. Après un éloignement professionnel, j'ai repris la présidence de la communauté en 2015. Nous avons alors trouvé un local exceptionnel sur le port. On a tous mis la main à la poche mais ce n'était pas suffisant. Je me suis heurté à de nombreuses portes fermées. L'accueil

de la FMS a été très bienveillant. Sans son soutien, nous n'aurions pas notre synagogue qui, aujourd'hui accueille au moins 150 fidèles lors de Kippour et parvient à faire des offices avec bien plus que le minyan lors des chabbat. À la FMS, j'ai trouvé des personnes à l'écoute qui, cependant, ne distribuent pas l'argent facilement : il faut remettre un dossier bien ficelé. Sans eux, nous n'aurions pas une si belle synagogue ».